

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2020 A 20H30

Date de la convocation : le 28 septembre 2020

Présents : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET GLEIZES, GUION, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, LONGIN, MAGNAUDEIX, VAUZOU

Absents : MM. PODGORSKI (Pouvoir C. GLEIZES), WECKSTEIN (Pouvoir C. ANDRIEUX)

Secrétaire de séance : M. GUION

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. GUION est désigné à l'unanimité comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 02/09/2020

Sans observation particulière, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ DU CNAS – DL 38/2020

Le CNAS (Comité National d'Action Sociale) est un service d'aide à l'action sociale au sein des collectivités territoriales. Il convient de désigner un élu représentant pour le mandat 2020-2026.

Le Maire propose la candidature de C. GLEIZES et le conseil adopte à l'unanimité.

CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – DL 39/2020

Le contrat passé avec l'entreprise CITEOS a pris fin le 01/04/2019. Il prévoyait 3 visites préventives par an incluant les petites fournitures gratuites. Les interventions nécessaires jusqu'à ce jour ont donné lieu à des factures hors contrat.

Deux sociétés ont répondu au nouvel appel de candidatures lancé, comprenant 2 prestations par an :

- BLONDEL (petites fournitures gratuites) pour un montant de 2 870.40 HT
- CITEOS pour un montant de 1 900.00 HT

Le Maire propose de retenir la proposition de la société CITEOS, pour un contrat de 2 ans, sans possibilité de renouvellement par tacite reconduction, à condition d'inclure les petites fournitures gratuites et de respecter un planning préalablement établi par la commune et respecté par l'entreprise.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité à la proposition du Maire.

DÉSIGNATION DE L'AGENT RECENSEUR ET LE PRINCIPE DE REMUNERATION - DL 40/2020

Le recensement aura lieu du 20/01/2020 au 20/02/2021. P CARRIER a été désigné comme coordonnateur communal pour l'INSEE (titulaire), C. GUION et E. DESCHAMPS (suppléants) le 10 juillet 2020.

Le Maire rappelle l'importance du recensement de la population de la commune duquel découlent toutes les dotations de l'Etat.

P. CARRIER propose la candidature de J. DRAGONNE comme agent recenseur pour les habitants ne renseignant pas directement par Internet.

Sachant qu'une enveloppe financière forfaitaire est perçue par la commune (mais non connue à l'avance), sa rémunération peut se faire de trois façons :

- forfait SMIC pour 1 mois + prime aux résultats
- à la feuille sachant que 4 feuilles sont à renseigner pour chaque habitant
- recrutement vacataire pour une mission.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, d'une part, la candidature de J. DRAGONNE, d'autre part, sa rémunération au forfait SMIC assortie d'une prime aux résultats de 100 € à partir de 95 % des retours (manuels ou Internet) pour chaque pourcentage supplémentaire.

VALIDATION DE L'ACCORD FREE - DL 41/2020

La négociation menée par le Maire de la commune a abouti à un contrat indemnisé par FREE à hauteur de 5 500 € par an pendant 12 ans.

Les travaux se dérouleraient pendant le 1^{er} semestre 2021 (entrée sur la route du Val).

Une information à la population aura lieu les 06 et 13/10/2020 Salle de la Marette.

Une demande de mesures avant le démarrage des travaux a été formulée par la commune auprès de l'Agence Nationale des Fréquences afin de servir de référence.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le contrat avec FREE soit 5 500 €/an pendant 12 ans et autorise le Maire à procéder à la signature de tous les documents s'y référant et à inscrire au prochain budget primitif la recette prévue.

POINT SUR SÉCURITÉ ROUTIÈRE, IMPLANTATION PANNEAUX STOP, LIMITATION DE VITESSE SUR LA COMMUNE

Devant le constat du non-respect évident des « cédez le passage » actuellement en place, deux questions sont posées :

- maintient-on la situation ?
- imagine-t-on autre chose ? Par exemple :
 - 30 km/h sur une partie de la route des Andelys (solution privilégiée par la Gendarmerie)
 - Panneaux stop à la place des panneaux cédez le passage
 - Feux tricolores

- Radar pédagogique

Le Conseil Municipal est plutôt favorable à l'implantation de panneaux stop assortie d'une limitation de la vitesse à 30 km/h sur des tronçons à définir. Une réflexion sera menée pendant le mois sur le sujet par le conseil municipal.

Le vote est reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal.

MAISON POUR TOUS

La réalisation d'une Maison pour tous dans l'ex accueil périscolaire est en route. Une première réunion, le 11 septembre dernier, a permis de conclure que le transfert des associations utilisant actuellement la salle des associations (Club de Loisirs et Espace Lecture) peuvent être transférées rapidement dans la Maison pour tous sous réserve de procéder à l'ouverture d'une porte donnant directement sur la place.

Une consultation a été proposée à l'ensemble des habitants de la commune le 25 septembre 2020. Dix réponses ont été enregistrées.

Un groupe de travail est en cours de mise en place afin de bâtir le fonctionnement de cette Maison.

Le Conseil Municipal enregistre la mise en place d'un groupe de travail.

ACQUISITION D'UN VÉHICULE

La dépense relative à l'achat d'un véhicule a déjà été inscrite au budget primitif 2020. Toutes les pistes sont explorées afin d'obtenir des subventions. Un groupe de travail (constitué de 3 élus : P. CARRIER, C. GUION, C. ANDRIEUX) et de 2 non élus réfléchira au meilleur choix pour la commune.

G. GILLET émet l'idée de la location plutôt que l'achat. Le Maire répond qu'il ne s'agit pas de la même imputation budgétaire et que le principe de cette acquisition a été acté par le choix de n'avoir que trois adjoints afin que l'économie du quatrième pendant la durée du mandat serve à financer l'achat de ce véhicule.

Le Conseil Municipal enregistre la mise en place d'un groupe de travail.

QUESTION DIVERSES

- Formation au Numérique : une formation de 24 h est proposée gratuitement aux seniors par l'association DELTA7, avec le soutien de la Conférence des financeurs du département de l'Eure afin de gagner en confiance ou de découvrir la tablette numérique. 18 personnes se sont inscrites.
- Décoration de Noël : installation dès le 12 novembre, date inauguration en cours d'étude. Les bénévoles souhaitant participer sont les bienvenus.

Après un rapide tour de l'avancement des travaux des commissions, la séance est levée à 23H00.

